

*Congé d'été*

repandre ses activités. C'est ainsi que, ultimement, le gouvernement a obtenu, en législation, ce qu'il voulait beaucoup plus rapidement que prévu mais, comme leader parlementaire, je déplore encore une fois que cette tactique de l'opposition officielle ait été utilisée dans les circonstances parce qu'elle était absolument inutile, non nécessaire. Si seulement l'opposition au niveau des leaders parlementaires avait voulu soulever la question de la division du projet de loi avant de lancer une grenade sur le parquet de la Chambre, eh bien, nous serions sûrement venus à une entente et nous aurions, comme nous l'avons fait dans plusieurs autres instances, pu adopter, débattre d'une façon sereine, d'une façon constructive un projet de loi sur une politique nationale énergétique fondamentale pour ce pays avec, je l'aurais espéré, une participation sur la substance beaucoup plus sérieuse de la part de l'opposition officielle.

Alors tout ce que je viens de dire, monsieur le président, peut se résumer ainsi, dénote un style d'opposition qui est le suivant: une opposition superficielle, une opposition de surface, une opposition non intéressée à suggérer des solutions, des amendements, d'améliorer les politiques, une opposition réactionnaire et amère à la suite de la défaite des dernières élections, et je pense qu'ultimement on peut dire que c'est une opposition irresponsable et infantine. Monsieur le président, et j'entends mon honorable collègue de Nepean-Carleton (M. Baker) qui dit: Oh! Je trouve qu'il a raison, c'est qu'effectivement il reconnaîtra que paralyser une institution parlementaire pendant 16 jours, animer des sonneries dans les corridors... en tout cas lui il a eu le bon jugement de ne pas le faire alors qu'il était leader parlementaire et je suis certain qu'il n'aurait pas eu l'indécence d'actionner ces sonneries s'il avait été en place. Alors quand il dit: Oh! je suis d'accord avec lui, à moins qu'il veuille me contredire, ce dont je doute fort.

Monsieur le président, il s'agit d'une opposition négative, infantine, et je dis que c'est malheureux dans le contexte actuel, parce que le Canada, un pays aussi riche en potentiel humain, aussi riche en matières, un pays aussi diversifié en cultures, en régions, on sait que ce pays-là n'échappe pas à la tempête économique qui sévit actuellement sur le monde industrialisé. Et on sait par contre que lorsque la reprise économique se fera sentir d'une façon globale dans le monde, le Canada a une base, a des éléments qui lui permettront de refaire surface très rapidement et de ramener la prospérité dans toutes les régions du pays et pour tous les citoyens du pays.

Mais ce qui est malheureux, c'est que dans cette période difficile, l'opposition devrait plutôt chercher à manifester son point de vue d'une façon plus constructive sans pour autant perdre des points sur le plan politique et qu'on ne me dise pas: Vous n'avez qu'à examiner les sondages. Le résultat des sondages actuels n'a rien à voir avec ce qui se passe en Chambre des communes. Les sondages actuels ne sont que le reflet d'un mécontentement temporaire, résultat d'une récession, et c'est ce qu'on voit partout dans le monde, il n'y a aucun gouvernement actuellement dans le monde qui est populaire à cause de ces difficultés économiques, à cause de la récession.

Mais si j'en reviens à l'esprit qui anime les députés à la Chambre des communes et au sens des responsabilités, il me semble qu'une opposition aurait pu tirer parti des circonstances pour profiter de son droit de débattre les mesures, pour profiter de son droit de suggérer des amendements, et pour

profiter de l'occasion de chercher à améliorer les mesures législatives pour aider vraiment d'une façon concrète une population qui en période difficile ne mérite pas de vivre des instances où son Parlement, son institution législative, est paralysé par des tactiques plutôt douteuses, enfantines encore une fois et irresponsables. Alors étant donné les circonstances, monsieur le président, je déplore le style d'opposition et il n'y a aucune relation de cause à effet entre ce qui s'est passé à mon point de vue ici sur le parquet de la Chambre, puisque comme je l'ai dit nous avons produit plus que jamais dans l'histoire, entre ce qui et la popularité temporaire ou les popularités temporaires du gouvernement actuel. Au contraire, monsieur le président, je pense que depuis quelques semaines on sent que la population réalise la véritable nature, la véritable valeur du gouvernement actuel et on sent qu'il y a un revirement qui va permettre à ce gouvernement de continuer à assumer ses responsabilités pour le mieux-être des Canadiens et qui va se retourner contre l'opposition à cause de l'attitude destructive qu'elle a eue au cours des derniers mois. Je pense qu'à plus long terme on va voir les effets de cet esprit négatif de l'opposition se retourner contre elle, et j'ai la conviction que dans l'histoire ces parlementaires qui ont appuyé la tactique visant à museler une institution aussi respectable que le Parlement canadien, qui ont osé brimer ainsi une liberté d'expression essentielle et inhérente à notre société, je pense que ces parlementaires vont souffrir longtemps de cette complicité accordée à un acte qui, encore une fois, était absolument inutile et qui n'a absolument rien donné au point de vue pratique à l'opposition officielle.

● (2100)

*[Traduction]*

Au cours de cette session, la Chambre a étudié deux budgets, deux déclarations économiques et adopté les budgets de dépenses de quatre années financières. Le programme énergétique national est entré en vigueur, nous avons procédé à une refonte approfondie de la loi sur les banques, l'hymne national a été officiellement approuvé, la Société canadienne des postes a été créée, la loi sur la liberté d'accès à l'information a été votée et un arriéré de travail législatif a été liquidé.

La Chambre a reçu des rapports importants des comités et des groupes de travail parlementaires spéciaux entre autres sur les sources d'énergie nouvelles et le remplacement du pétrole, les invalides et les handicapés, les débouchés pour les années 80 sur le marché du travail, les relations Nord-Sud, la réforme des règlements, la création d'une société nationale de commerce, l'application de l'Acte final d'Helsinki, les pluies acides, les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine et des Antilles, les forces armées de réserve, la politique interne en matière de transporteurs aériens, les questions de sécurité et de désarmement.

Je demeure convaincu que s'il est vrai, d'une part, que cette session, avec 400 jours de séance, a établi un record de durée d'autre part, en tant que parlementaires, du moins de ce côté-ci de la Chambre, nous pouvons être fiers de dire que ce fut aussi la plus productive de toutes. Elle nous a permis d'adopter environ 140 projets de loi ou mesures gouvernementales, y compris des mesures d'initiative parlementaire. Elle a été marquée par l'adoption de la résolution sur la constitution, de la politique énergétique nationale; par trois budgets, deux exposés